

## **IRDA 1 / LICENCE 2**

Droit Administratif

Cours de M. Julien **BOUDON**

La France a été secouée par de multiples attentats en 2015 et 2016 qui ont motivé le recours à l'état d'urgence. Il s'agira d'analyser les conditions et les conséquences de la loi du 3 avril 1955 modifiée (et modifiée encore en juillet 2016 après l'attentat commis à Nice). L'accent sera mis sur le contentieux administratif relatif aux assignations à domicile et aux perquisitions administratives, notamment au prisme des affaires jugées par le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne.